



AQDR

Québec

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

**COUP DE POUCE
AUX AÎNÉS**



Association québécoise de défense des droits des
personnes retraitées et préretraitées

3208, rue des Sumacs, 1^{er} étage

Québec (Québec) G1G 1X4

www.aqdr-quebec.org

TABLE DES MATIÈRES

I. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE ET AVIS DE CONVOCATION	3
II. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015	5
III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 MAI 2015	7
IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2014	9
V. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2014-2015	15
VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016	29
VII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015	30
7.1 Le contexte	30
7.2 Adhésions	35
7.3 Réalisations	36
7.4 Ratification des actes posés par le conseil d'administration	43
7.5 Ratification du rapport d'activités	43
VIII. ORIENTATIONS 2015-2016	43
8.1 La défense collective des aînés	43
8.2 La défense individuelle des aînés	44
8.3 L'intergénérationnel.....	44
8.4 L'isolement et la pauvreté des aînés.....	44
Annexe I – Cliniques juridiques	45

I. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE ET AVIS DE CONVOCATION



AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Québec, le 30 avril 2015

Madame, Monsieur,

Par la présente nous convions nos membres à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC qui aura lieu le jeudi, 21 mai 2015, de 13 h 30 à 15 h 00, au 3208, rue des Sumacs, 2e étage, Québec (Québec) G1G 1X4. Ce lieu est accessible par autobus (le 801), arrêt situé devant le Super C de Place Liray.

L'année 2014-2015 a été marquée par trois chantiers importants pour les aînés. D'abord, nous avons continué et consolidé le projet de défense individuelle des droits des aînés, Coup de pouce aux aînés. L'équipe d'intervenants a pu bénéficier, pour une troisième année, de l'expertise d'étudiants en droit et de celle d'un avocat et d'une avocate qui fournissent gratuitement de l'information juridique sur rendez-vous aux aînés. De plus, devant le nombre croissant de demandes d'interventions psychosociales et de cas d'abus et de maltraitance, nous avons encore une fois utilisé les services d'un psychoéducateur et de deux stagiaires en psychoéducation.

L'AQDR Québec, étant une association de défense des droits des personnes âgées reconnue dans la région, a participé à plusieurs interventions collectives de défense des droits, notamment celles reliées à la fermeture de services de Postes Canada, aux revendications des groupes subventionnés par le Secrétariat aux affaires communautaires autonomes et aux initiatives sociales et à la Loi 3 sur les régimes de retraites des secteurs municipaux.

L'AQDR a également participé à toutes les réunions de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale. À ce titre, en collaboration avec celle-ci, l'AQDR Québec s'est vue confier le mandat d'organiser une journée « Défense des droits des aînés » à l'automne 2015.

Le programme d'activités 2014-2015 a remporté un vif succès. Plusieurs participants, membres et non membres de L'AQDR Québec, ont pu bénéficier de conférences dispensées par des professionnels de grande qualité. Les conférences données sur le Testament par Me Mario Fleury sont toujours très appréciées.

Nous vous attendons en grand nombre pour cette assemblée.

Judith Gagnon, V-P exécutive

p. j. : Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

3208, rue des Sumacs, Québec (Québec) G1G 1X4
418 524-0437 | aqdrquebec@bellnet.ca | www.aqdr-quebec.org

II. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Monsieur André Jalbert, président et administrateur à L'AQDR Nationale

Madame Judith Gagnon, vice-présidente et coordonnatrice du projet *Coup de pouce aux aînés*

Monsieur Eugène Cantin, secrétaire et responsable du dossier des personnes handicapées

Madame Martine Champagne, trésorière

Madame Ghislaine Lemelin, administratrice et responsable du dossier comité de milieu de vie

Madame Solange Couture Blais, administratrice et responsable de dossier abus et maltraitance

Madame Carole Rivard Lacroix administrateur et responsable des grands projets de L'AQDR Québec

Monsieur Gérald Higgins, administrateur et animateur communautaire

Monsieur Maurice Thériault, administrateur et participant au dossier isolement et pauvreté

III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 MAI 2015

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC SE TIENDRA LE 21 MAI 2015

Dans ses locaux situés au 3208, rue des Sumacs, Québec QC G1G 1X4

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et Mot de bienvenue
2. Proposition de nominations
 - 2.1 Président€ d'assemblée
 - 2.2 Secrétaire d'assemblée
3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Dépôt et adoption des États financiers 2014-2015
6. Nomination de vérificateurs
7. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2015-2016
8. Rapport d'activités - état de situation 2014-2015
 - 8.1 Contexte
 - 8.2 Adhésions
 - 8.3 Réalisations
 - 8.3.1 Projet Coup de pouce aux aînés
 - 8.3.2 Projet Les aînés un patrimoine à conserver
 - 8.3.3 Projet Intimidation et maltraitance
 - 8.3.4 Projet Journée sur le droit des aînés
 - 8.3.5 Partenariats
 - 8.3.6 Gestion du bureau
 - 8.4 : Ratification des actes posés par le conseil d'administration
 - 8.5 : Ratification du rapport d'activités
9. Orientations 2015-2016
10. Élection des membres du conseil d'administration
 - 10.1 Présentation des candidats
 - 10.2 Vote, s'il y a lieu
 - 10.3 Huis clos et pause
 - 10.4 Élection du comité exécutif
11. Proclamation du nouveau conseil d'administration
12. Questions et commentaires
13. Levée de l'assemblée

IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2014

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'AQDR Québec, tenue le jeudi, 15 mai 2014, de 13 h 30 à 16 h 30 au 3208, rue des Sumacs 1^{er} étage Québec.

Présents : 24 membres en règle de l'AQDR Québec

2 non-membres Total : 26 personnes

1. Accueil et mot de bienvenue

Monsieur André Jalbert, président, souhaite la bienvenue aux membres en règle présents à l'assemblée et déclare celle-ci ouverte.

2. Proposition de nominations d'un (e) président et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Rés : (01-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Marie Peigney et appuyé par monsieur Charles Goulet, de désigner monsieur André Jalbert pour agir comme président d'assemblée et madame Diane Ménard comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote.

Monsieur André Jalbert rappelle à l'assemblée les règlements suivants : il faut être membre en règle de l'A.Q.D.R. Québec pour avoir le droit de vote. Tous les votes se prennent à majorité simple. Pour les amendements, il faut recueillir 2/3 des votes des membres présents à l'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Rés : (02-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Gaétane Frenette appuyé par monsieur Guy Monette d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné en page 5 du rapport annuel 2013-2014 remis aux membres. Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 mai 2013

Monsieur André Jalbert suggère une période de lecture individuelle.

Rés : (03-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Lise Paquet et appuyé par monsieur Charles Goulet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 mai 2013. Adoptée à l'unanimité

Monsieur André Jalbert mentionne à l'assemblée l'inversion des points 6 et 7 de l'ordre du jour adopté en début d'assemblée.

7. Dépôt et adoption des états financiers

Monsieur Sébastien Lapointe présente le rapport de la firme Lemieux-Nolet et mentionne que le rapport a été émis sans restriction ni réserve aucune. Il répond aux questions posées par les membres.

Rés : (04-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Martine Champagne et appuyé par monsieur Guy Monette d'adopter les états financiers 2013-2014 déposés par la firme Lemieux-Nolet. Adoptée à l'unanimité

Rés : (05-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Jeanna Laforest et appuyé par monsieur Yvan Lajoie de comptabiliser les heures de bénévolat effectuées par les membres du conseil d'administration ou autres membres de l'A.Q.D.R. Québec pour bien illustrer l'importance de cette contribution.

8. Nomination des vérificateurs 2014-2015

Rés : (06-AGA-2014-05-15) Il est proposé par monsieur André Jalbert et appuyé par monsieur Paul-André Parent de reconduire nos auditeurs pour l'an prochain. Adoptée à l'unanimité.

6. Rapport d'activités état de situation 2013-2014

Madame Judith Gagnon explique en détail les différents aspects du rapport d'activités tel que mentionné en pages 30 à 44 du document remis aux membres présents.

Rés : (07-AGA-2014-05-15) Il est proposé par monsieur Jacques Blais et appuyé par madame Carole Rivard-Lacroix d'approuver le rapport d'activités 2013-2014 expliqué en détail par madame Judith Gagnon. Les membres de l'assemblée tiennent à souligner le travail exceptionnel et l'implication de madame Gagnon non seulement dans le projet *Coup de Pouce* mais dans la majorité des points abordés. Adoptée à l'unanimité.

Madame Diane Ménard réfère les membres présents à l'assemblée au texte concernant le projet *Aide Ados Aînés* mentionné en page 39 du rapport annuel.

Elle en explique les objectifs, le déroulement des activités et répond aux questions.

Motion de félicitations pour l'excellent travail de madame Diane Ménard.

9. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2014-2015

Madame Judith Gagnon présente le dépôt des prévisions budgétaires telles que mentionnées en page 29 du rapport annuel.

Rés : (08-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Jeanna Laforest et appuyé par monsieur Paul-André Parent de faire passer la carte de membre de l'A.Q.D.R. Québec de 15 \$ à 20 \$. Adoptée à l'unanimité.

10. Ratification des actes posés par le conseil d'administration

Rés : (09-AGA-2014-05-15) Il est proposé par monsieur Guy Monette et appuyé par madame Josée Dionne de ratifier les actes posés par les membres du conseil d'administration. Adoptée à l'unanimité.

11. Orientations 2014-2015

Madame Judith explique les orientations telles que mentionnées en page 44-46 du rapport annuel.

12. Élection du conseil d'administration.

a. Présentation des candidats

Le mandat de 5 membres du conseil d'administration vient à échéance et 2 postes sont à combler.

b. Vote s'il y a lieu

Rés : (10-AGA-2014-05-15) Il est proposé par monsieur André Jalbert et appuyé par madame Diane Ménard d'approuver la nomination du président, monsieur Samuel Labrecque, et de la secrétaire, madame Gaétane Frenette, pour l'élection des administrateurs. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (11-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Ghislaine Lemelin et appuyé par monsieur Paul-André Parent d'approuver la candidature de monsieur André Jalbert au conseil d'administration 2014-2015. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (12-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Carole Rivard-Lacroix et appuyé par madame Jane Laforest d'approuver la candidature de madame Judith Gagnon au conseil d'administration 2014-2015. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (13-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Diane Ménard et appuyé par madame Solange Couture-Blais d'approuver la candidature de madame Martine Champagne au conseil d'administration 2014-2015. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (14-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Diane Ménard et appuyé par madame Lise Paquet d'approuver la candidature de monsieur Maurice Thériault au conseil d'administration 2014-2015. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (15-AGA-2014-05-15) Il est proposé par monsieur Eugène Cantin et appuyé par madame Judith Gagnon d'approuver la candidature de monsieur Gérald Higgins au conseil d'administration 2014-2015. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (16-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par monsieur Guy Monette d'approuver la candidature de madame Solange Couture-Blais au conseil d'administration 2014-2015. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (17-AGA-2014-05-15) Il est proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par madame Lise Paquet d'approuver la candidature de madame Carole Rivard-Lacroix au conseil d'administration 2014-2015. Adoptée à l'unanimité.

Étant donné les 7 candidatures et l'acceptation des candidats, le président de l'élection, monsieur Samuel Labrecque les déclare élus et leur suggère de se retirer afin de déterminer les charges futures de chacun des membres élus et de ceux dont le mandat est reconduit automatiquement.

Rés : (18-AGA-2014-05-15) Monsieur André Jalbert propose la fermeture de l'élection. La résolution est adoptée à l'unanimité.

c. Huis clos et pause

Les membres élus et les autres administrateurs se retirent afin de déterminer leurs charges futures

d. Élection du comité exécutif

Monsieur André Jalbert, président
Madame Judith Gagnon, vice-présidente exécutive
Monsieur Eugène Cantin, secrétaire
Madame Martine Champagne, trésorière

13. Proclamation du nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration 2014-2015 se compose comme suit :

Monsieur André Jalbert, président
Madame Judith Gagnon, vice-présidente exécutive
Monsieur Eugène Cantin, secrétaire
Madame Martine Champagne, trésorière
Madame Ghislaine Lemelin, administratrice
Monsieur Maurice Thériault, administrateur
Monsieur Gérald Higgins, administrateur
Madame Solange Couture-Blais, administratrice
Madame Carole Rivard-Lacroix, administratrice.

14. Questions et commentaires

Monsieur André Jalbert parle de certains dossiers à l'A.Q.D.R. nationale et mentionne le Congrès de celle-ci qui se tiendra à Valleyfield les 3 et 4 juin 2014.

Rés : (19-AGA-2014-05-15) Une motion de félicitations est proposée par madame Martine Champagne et appuyée par madame Lise Paquet pour le travail effectué par madame Diane Ménard dans le cadre du projet *Aide Ados-Ainés*.

15. Levée de l'assemblée

Rés : (20-AGA-2014-05-15) Il est proposé par monsieur Charles Goulet et appuyé par monsieur Guy Monette de mettre fin à l'assemblée puisque l'ordre du jour est épuisé. Adoptée à l'unanimité.

André Jalbert, président

Judith Gagnon, vice-présidente

Diane Ménard, secrétaire d'assemblée.

États financiers

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE
DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.)
QUÉBEC INC.**

Exercice terminé le 31 mars 2015



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.)
QUÉBEC INC.**

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 12 mai 2015

¹ CPA auditeur, CA permis no A127264



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Bilan

31 mars 2015

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	69 993 \$	100 015 \$
Débiteurs (note 3)	3 626	6 574
	<u>73 619</u>	<u>106 589</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	5 610	-
	<u>79 229 \$</u>	<u>106 589 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	1 332 \$	2 506 \$
Produits et subventions reportées (note 6)	13 936	9 066
	<u>15 268</u>	<u>11 572</u>
Actif net		
Grevé d'affectations internes (note 7)	29 612	29 612
Non affecté	34 349	65 405
	<u>63 961</u>	<u>95 017</u>
	<u>79 229 \$</u>	<u>106 589 \$</u>

Engagement (note 8)

Au nom du conseil,

Signé : « Judith Gagnon » _____, administrateur

Signé : « Martine Champagne » _____, administrateur



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
Produits		
Subventions (note 9)	111 511 \$	156 288 \$
Contributions des membres (note 10)	29 065	23 662
Autres (note 10)	66	2 213
	<u>140 642</u>	<u>182 163</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	19 646	18 933
Loyer	22 572	21 293
Papeterie et dépenses de bureau	7 827	9 509
Publicité et frais de représentation	4 768	3 265
Frais de déplacement	2 001	3 560
Télécommunications	5 094	4 191
Entretien et réparations	952	2 496
Frais de déménagement	180	30
Assurances	458	644
Cotisations	5 225	4 445
Honoraires	101 371	121 822
Amortissement des immobilisations corporelles	623	-
Intérêts et frais bancaires	341	496
Autres	640	3 152
	<u>171 698</u>	<u>193 836</u>
Insuffisance des produits sur les charges	(31 056) \$	(11 673) \$



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Grevé d'affectations internes	Non affecté	2015 Total	2014 Total
Solde au début de l'exercice	29 612 \$	65 405 \$	95 017 \$	106 690 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(31 056)	(31 056)	(11 673)
Solde à la fin de l'exercice	29 612 \$	34 349 \$	63 961 \$	95 017 \$



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(31 056) \$	(11 673) \$
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	623	-
	(30 433)	(11 673)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	2 948	13 816
Créditeurs	(1 174)	(2 495)
Produits et subventions reportées	4 870	(20 387)
	(23 789)	(20 739)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 233)	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(30 022)	(20 739)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	100 015	120 754
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	69 993 \$	100 015 \$



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2015

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, défend les droits des personnes retraitées et préretraitées. L'organisme est exempt d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

2.4.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.5 Immobilisations corporelles

Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile de cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Constatation des produits

2.6.1 Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de fournitures ou de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative.

2.6.2 Contributions des membres

Les contributions des membres sont comptabilisées au moment de l'inscription.

3. Débiteurs

	2015	2014
Subvention à recevoir	408 \$	1 307 \$
Taxes sur les produits et services	3 218	3 124
Autres	-	2 143
	3 626 \$	6 574 \$



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2015

4. Immobilisations corporelles

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	6 233 \$	623 \$	5 610 \$	- \$

5. Crédoiteurs

	2015	2014
Fournisseurs	123 \$	872 \$
Vacances	1 209	653
Sommes à remettre à l'État	-	981
	1 332 \$	2 506 \$

6. Produits et subventions reportées

	2015	2014
Contributions des membres reportées	1 175 \$	1 200 \$
Subvention reportée - Aide ados-aînés	-	3 346
Subvention reportée - J'ai ma clef	-	4 520
Subvention reportée - PNHA	12 761	-
	13 936 \$	9 066 \$



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2015

7. Grevé d'affectations internes

Le conseil d'administration a affecté des sommes provenant des surplus accumulés, lesquelles sont réparties comme suit :

	2015	2014
Abus financiers des aînés	11 612 \$	11 612 \$
Coup de pouce aux aînés	18 000	18 000
	29 612 \$	29 612 \$

8. Engagement

Les versements relatifs à un contrat de location-exploitation d'un local échéant en juillet 2015 totalisent 7 524 \$.

9. Subventions

	2015	2014
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale SACAIS	53 335 \$	53 335 \$
Ministère de la Famille Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA)	-	12 554
Gouvernement du Canada - Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	-	16 899
Autres	29	450
L'appui Capitale-Nationale	8 388	7 903
Gouvernement du Canada - Programme J'ai ma clef	4 521	20 147
Ministère de la Santé et des Services sociaux	-	45 000
Subvention fédéral PNHA	5 238	-
Subvention CRÉ	40 000	-
	111 511 \$	156 288 \$



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2015

10. Financement privé

	2015	2014
Cotisations des membres	29 065 \$	23 662 \$
Autres		
Ristournes AQDR	-	1 630
Diverses contributions	66	583
	66	2 213
	29 131 \$	25 875 \$

11. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.



VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016

	REVENUS	DÉPENSES
Subventions		
SACAIS - Programme de soutien aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole - Volet : Promotion des droits	53 335 \$	
Entente spécifique CRÉ 2013-2017	40 000	
Demande de subvention fédérale	50 000	
Demande de subvention de Nouveaux-Horizons	25 000	
Cartes de membre	25 000	
Projet « Recours aînés » (table)	10 000	
TOTAL DES REVENUS	203 335 \$	
Honoraires et salaires		
Salaires et avantages sociaux		25 000 \$
Honoraires - AQDR Québec		28 000
Honoraires « Coup de pouce » - 6 intervenant(e)s		100 000
Sous-total :		153 000 \$
Frais de location et d'entretien du bureau		
Loyer (AQDR Québec et Coup de pouce)		22 575 \$
Entretien des locaux		2 000
Sous-total :		24 575 \$
Frais d'administration		
Fournitures de bureau		2 500 \$
Équipement de bureau et informatique		2 500
Photocopies/dépliants		3 000
Télécommunications		4 500
Frais de poste		3 000
Assurances		500
Cotisations (AQDR et autres)		5 100
Entretien de l'équipement		1 500
Amortissement améliorations locatives		1 250
Intérêts et frais bancaires		500
Autres frais		500
Sous-total :		24 850 \$
Frais de déplacement et de représentations		
Publicité et frais de représentation		3 000 \$
Frais de déplacement		1 500
Sous-total :		4 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES		206 925 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		-3 590 \$

VII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015

7.1 Le contexte

L'AQDR Québec a été comme toujours très active dans la région de la Capitale-Nationale. Par ailleurs, nous avons dû réorganiser entièrement le service d'émission de cartes de membres et le bureau de réception de l'AQDR Québec, étant donné l'absence pour maladie prolongée d'une employée de secrétariat. Cette réorganisation n'a pas été sans coût financier important.

L'administration a dû revoir complètement son mode de fonctionnement. Actuellement nous n'avons pas encore terminé cette révision administrative qui, à terme, nous amènera à revoir différents postes et fonctions.

De plus, le projet pour les proches aidants : **L'incontournable** dont l'objectif était de former des groupes de proches aidants sur les sujets suivants :

- M'identifier comme proche aidant
- Vivre en sécurité
- Mon habitation, mon choix
- Documents importants
- Responsabilité civile

a dû être arrêté dès la première année en raison d'un manque de participation des proches aidants. Il est souvent très difficile pour des associations de mettre en place de nouveaux services. L'AQDR Québec a assumé cet état de situation.

Notre mission; la défense collective et individuelle des droits des aînés

L'AQDR Québec fait partie d'un grand réseau d'organismes à but non lucratif, regroupés sous une bannière nationale, soit l'AQDR Nationale, laquelle compte plus de 45 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec, à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense de droits.

Sa mission est de :

- défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
- promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;
- défendre les acquis des personnes âgées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
- protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des personnes retraitées et préretraitées.

La particularité de L'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé en 2010 un tout nouveau service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à

leurs aidants, *Coup de pouce aux aînés*. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par l'AQDR Québec.

L'AQDR Québec se retrouve donc avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

Consciente de l'importance de faire le maillage entre la défense collective et la défense individuelle des droits des aînés, l'AQDR Québec désire amorcer un nouveau virage en établissant des liens entre les données comprises dans sa banque de données *Coup de Pouce* et les interventions publiques de défense collective des droits. Elle travaille présentement sur la concrétisation de ce projet.

Le développement d'un leadership régional en défense des droits

L'AQDR Québec est membre de la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale depuis onze ans. En 2012, l'AQDR Québec devient membre du comité *Recours aînés* mis en place par la Table. L'AQDR Québec, grâce à l'expertise acquise avec *Coup de pouce aux aînés* devient le collaborateur principal dans la rédaction du guide ***Comment faire face aux complications***, guide à l'intention des personnes aînées et de leurs proches aidants.

En 2014, l'AQDR Québec se voit remettre par la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, la gestion complète du dossier *Recours aînés*. À ce titre elle établira les orientations de ce dossier pour les prochaines années. Vous trouverez au point 8.3.4 Projet *Journées sur le droit des aînés*, l'élaboration de cette activité particulière.

Programme d'activités - conférences régulières

L'AQDR Québec a présenté au cours de l'année 2014-2015, un programme de conférences et d'activités. Les sujets ont été variés et ont correspondu aux besoins exprimés par les membres. La programmation se retrouve aux pages suivantes.

Programmation AQDR-Québec 2014-2015

CONFÉRENCES et ACTIVITÉS

Programmation 2014

- Mercredi, 15 octobre 13 h 30 à 15 h 30
Comment contrer l'abus et la maltraitance des personnes âgées
Me Louis-Michel Côté, avocat
- Lundi, 3 novembre 13 h 30 à 15 h 30
Le testament
Rôle et responsabilités du liquidateur
Le conjoint de faits
Me Mario Fleury, notaire
- Mercredi, 19 novembre 13 h 30 à 15 h 30
Les aînés et la consommation: des droits à faire valoir
Mme Diane Bradette
Office de protection du consommateur
- Mercredi, 17 décembre 18 h 00
Party des fêtes
Buffet des Continents
4250, 1^{re} avenue, Québec

**Les activités se tiennent dans nos locaux,
sauf lors d'indication contraire.**
**Les conférences sont gratuites pour les membres,
5 \$ pour les non-membres.**

Programmation 2015

- | | |
|----------------------|---|
| Mercredi, 14 janvier | 13 h 30 à 15 h 30
La fiscalité chez les aînés
Dany Provost, fiscaliste
SFL Partenaire de Desjardins Sécurité financière |
| Lundi, 16 février | 13 h 30 à 15 h 30
Le testament
Rôle et responsabilités du liquidateur
Les conjoints de fait
Me Mario Fleury, notaire |
| Lundi, 9 mars | 13 h 30 à 15 h 30
Planification funéraire
7335, boul. Henri Bourassa
Coin 73e rue QC G1H 3E8
M. Garry Lavoie, directeur général
Corporative funéraire des 2 Rives |
| Mercredi, 8 avril | 13 h 30 à 15 h 30
Comment contrer l'abus et la maltraitance des personnes aînées
Me Louis-Michel Côté, avocat |
| Mardi, 14 avril | 13 h 30 à 15 h 30
Santé visuelle
M. André Lavoie, président
Association québécoise de la dégénérescence maculaire (AQDM) |
| Jeudi, 21 mai | 13 h 30 à 15 h 30
Assemblée générale annuelle |

La défense collective des droits

Plusieurs activités sont reliées à la défense collective. L'AQDR Québec a profité cette année de toutes les opportunités pour défendre les droits des personnes âgées.

Activités d'information

- Conférences d'information portant sur différents thèmes (voir le programme d'activités 2014-2015).
- Capsules juridiques portant sur les principaux recours mis à la disposition des âgés pour les aider à se sortir de situations difficiles.
- Conférences juridiques portant sur l'abus et la maltraitance des âgés.
- Conférence sur le testament.
- Formation sur le bail de logement
- Formation de proches aidants sur *Vieillir en sécurité* et la trousse *SOS Abus*.
- Participation à des tables rondes portant sur les droits et recours des âgés.
- Participation de L'AQDR Québec à plusieurs conférences touchant divers sujets dont principalement le bail de logement.
- Prise de parole publique sur différents sujets touchant les problématiques des âgés, principalement : la retraite, enjeux pour la sécurité des âgés et les conditions de vie des âgés en CHSLD.

Activités politiques non partisans

- L'AQDR Québec a participé à des rencontres de l'Agence de la santé et des services sociaux Capitale-Nationale, laquelle nous a formés en vue de l'utilisation, ainsi qu'à la présentation d'un outil développé par la police de la Ville de Québec pour les cas d'errance d'âgés.
- L'AQDR Québec a participé aux Tables *Abus violence et maltraitance* des CSSS de la région de la Capitale-Nationale (2014-15).
- L'AQDR Québec a été à l'origine de la constitution du comité Revenu et fiscalité de l'AQDR nationale en juin 2014. Tous les membres de ce comité national sont des membres de l'AQDR Québec. Plusieurs activités et interventions ont eu lieu : Présentation de Mémoire sur le projet de Loi 3 en commission parlementaire, rencontre avec le ministre des Affaires Municipales Pierre Moreau et les trois parties de l'opposition.

Activités de mobilisation

- L'AQDR Québec, en partenariat avec d'autres organismes communautaires de la région de la Capitale-Nationale, se mobilise face au besoin criant de budgets additionnels provenant du SACAIS.
- L'AQDR Québec a participé à une marche à Montréal, organisée dans le cadre des 35 ans de l'AQDR nationale.
- L'AQDR Québec appuie la revendication de l'AQDR Nationale qui dit « Non » à Postes Canada qui veut couper les facteurs en 2015.
- L'AQDR Québec envoie régulièrement des courriels à ses membres pour les inciter à participer à des manifestations qui touchent les aînés, dont entre autres la manifestation contre les coupures à l'aide sociale.

Activités de lutte collective

- L'AQDR Québec a participé à des regroupements régionaux touchant la lutte aux inégalités sociales et à la discrimination contre les aînés; Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale et Table *Abus, violence et maltraitance*.
- L'AQDR Québec est membre du comité *Recours aînés* mis en place par la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, qui vise à mettre à la disposition des personnes âgées des outils leur permettant de mieux protéger leurs droits.
- L'AQDR Québec participe aux travaux de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, notamment en ce qui a trait au dossier de défense collective des droits (2014- 2015).

Ce volet de défense collective des droits a été consolidé au cours de la dernière année.

7.2 Adhésions

Au 29 avril 2015, nous avons 1898 membres actifs. 59 % de ces membres ont entre 50 et 70 ans et 41 % entre 70 ans et plus.

7.3 Réalisations

7.3.1 Projet Coup de pouce aux aînés

État de situation

Le projet *Coup de pouce aux aînés* s'est développé à partir de juillet 2010, après avoir obtenu une subvention pour le projet d'une durée de trois ans et un réaménagement complet de l'infrastructure de l'AQDR Québec.

En cinq ans, voici le bilan :

- **Degré de pénétration du service dans la collectivité**

Moyens utilisés

Conférences, rencontres avec les médias, reportages, articles dans les journaux, participation à des Tables de concertation, conférences dans des résidences privées pour personnes aînées et auprès d'organismes sans but lucratif de la région, ainsi que des rencontres avec des partenaires.

Résultats

La demande de services est maintenant continue. Les références sont faites et l'AQDR Québec a pris sa place en qualité de service d'accompagnement aux aînés vulnérables dans la région de la Capitale-Nationale. Des aînés de plusieurs régions du Québec demandent de l'aide à Coup de Pouce aux aînés. Le volume de demandes devient de plus en plus important. Les dossiers ont aussi beaucoup plus imposants. Il y a des cas qui demandent à l'AQDR Québec de consulter plusieurs ressources œuvrant dans des disciplines variées : droit, fiscalité, intervention psychosociale.

Le nombre de demandes a fluctué et varié depuis le début de la mise en place du projet.

De juillet 2010 à mai 2012, nous avons eu 476 demandes d'intervention. Un fort pourcentage (51 %) provenait d'aînés en résidence.

De mai 2012 à mai 2014, nous avons eu plus de 657 demandes d'intervention, dont la majorité provenant d'aînés ou d'aidants qui vivent à domicile. Plusieurs de ces demandes nous sont référées par des travailleurs sociaux des CLSC et CSSS. Notons que l'AQDR Québec est devenue la référence au niveau de l'accompagnement aux aînés et de la défense de leurs droits.

De mai 2014 à mai 2015, nous avons traité près de 400 demandes d'intervention dont 86 provenant de l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale.

STRUCTURATION DU SERVICE

Moyens utilisés

Ajout de personnel qualifié en droit et d'intervenants sociaux. Le nombre de demandes augmentant sans cesse, il fallait trouver du personnel qui pouvait intervenir rapidement. À l'équipe de travail composée d'une chargée de projet ayant une formation juridique, d'un policier retraité de la SQ et d'étudiants, se sont ajoutés des intervenants ayant une excellente connaissance des services publics et de l'intervention auprès de la clientèle aînée.

Personnel qualifié en droit

De plus, en 2012, l'AQDR Québec a signé un Protocole d'entente avec le Comité Pro Bono de l'Université Laval, afin d'offrir des cliniques juridiques gratuites aux aînés dans les bureaux de l'AQDR Québec (voir annexe I). En 2013, la Faculté de droit de l'Université Laval, stages communautaires en droit, a signé une entente avec l'AQDR Québec et nous fournit aussi des étudiants en Droit. Ces deux ententes sont encore en cours et sont renouvelées.

En 2014-2015, nous avons eu 9 stagiaires en droit Pro Bono et stage communautaire en Droit.

Depuis 2013, l'AQDR Québec s'est associée avec un bureau d'avocats spécialisés en droit social Côté Desmeules, avocats inc. Les avocats de ce bureau servent de référence au niveau juridique. De plus, ils consacrent une demi-journée par semaine de bénévolat pour rencontrer des aînés qui ont des besoins juridiques plus importants.

Personnel qualifié en intervention sociale

En septembre 2014, l'AQDR Québec, désirant apporter un support social plus important particulièrement aux aînés vivant des situations d'abus et de maltraitance et des situations sociales difficiles nécessitant un accompagnement psychosocial a signé un Protocole d'entente avec la Faculté de psychoéducation de l'Université Laval. Le conseiller clinique embauché en 2013 pour suivre la stagiaire en psychoéducation de l'université du Québec à Trois-Rivières est restée en poste pour 2014-2015. Deux stagiaires en psychoéducation l'une au baccalauréat et l'autre à la maîtrise ont fourni un support psychosocial à 44 aînés. Constatant la nécessité d'encadrer les interventions psychosociales, l'AQDR Québec a développé en 2013 un Protocole de prise en charge des cas d'abus référés à l'AQDR Québec, basé sur l'approche psychoéducative. Le but de cette approche est de maintenir l'autonomie de la personne aînée le plus longtemps possible, de lui redonner du pouvoir sur elle-même en lui permettant d'identifier ses capacités adaptatives et de reconnaître ses déficits. De cette manière, l'intervenant cible des moyens adaptés à la condition et à l'évolution de la personne aînée. L'approche se veut à court terme, de 6 à 8 interventions. Le

Protocole complet a été mis en œuvre en 2015. Il s'inscrit dans la démarche globale de l'AQDR Québec d'offrir aux aînés un accompagnement professionnel, légal, administratif et psychosocial de qualité, afin de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

De plus, la stagiaire à la maîtrise en psychoéducation a donné une conférence à la rencontre du comité des partenaires en avril 2015 portant sur l'accompagnement de cinq cas d'aînés victimes d'intimidation et le résultat d'une telle intervention.

Une étude des cas d'aînés habitant en HLM accompagné par L'AQDR Québec dans le cadre du programme Coup de Pouce a aussi été réalisée par cette stagiaire à la maîtrise en psychoéducation. Des rencontres ont été faites avec l'OMHQ dans le cadre de ce dossier.

Résultats

Progressivement, on en arrive à une définition et une articulation d'un service d'accompagnement administratif et juridique aux aînés vulnérables et à leurs représentants. Au niveau psychosocial, un Protocole d'intervention de courte durée a été élaboré et permet de structurer davantage les services aux aînés.

L'expérience et l'expertise développées nous permettent de comprendre les besoins des aînés et de définir la portée et les limites de nos interventions.

Nous parvenons de plus en plus à bien définir les services rendus par notre organisme aux aînés vulnérables et surtout à offrir des services adéquats.

Nous avons aussi inventorié toutes les sources d'information qui peuvent nous aider à trouver des réponses aux demandes des aînés et/ou de leurs représentants. Par ailleurs, on remarque que les aînés qui viennent demander de l'aide individuelle ont souvent un fort besoin d'écoute et de soutien émotif avant d'être bien capables d'identifier leurs véritables besoins.

Plusieurs demandeurs ont besoin d'écoute et de support.

- **Accompagnement personnalisé des aînés et de leurs représentants**

Moyens utilisés

S'outiller le plus possible pour pouvoir répondre aux besoins des aînés et de leurs représentants. À partir de cas vécus, monter un répertoire des besoins des aînés et de leurs aidants.

Résultats

L'AQDR Québec a développé des outils d'intervention visant à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des aînés et de leurs représentants.

Quelques données importantes

400 demandes d'intervention de mai 2014 à mai 2015.

- 66 % des demandes proviennent d'aînés et/ou de leurs représentants vivant à domicile ;
76 % des demandes proviennent de résidents de la Ville de Québec;
- 36 % des demandeurs présentent des particularités dans leur comportement (détresse psychologique, anxiété) ;
- 17 % des demandeurs ayant un handicap physique, sont référés par des organismes du milieu;
- 74 % des demandes sont reliées au secteur privé : hébergement privé, harcèlement psychologique, logement et consommation ;
- 60 % des demandeurs ont besoin d'accompagnement dans leur démarche;
- 77 % des demandeurs qui ont besoin d'aide dans leurs démarches, obtiennent un règlement total ou partiel de leur situation.

7.3.2 Projet Nouveaux Horizons pour les aînés : *Les aînés un patrimoine à conserver*

Le projet *Les aînés; un patrimoine à conserver* amorcé en septembre 2014, s'est poursuivi dans le présent exercice financier. L'objectif de ce projet était de mettre en valeur la contribution des aînés à la retraite et de les reconnaître comme personnes d'expérience ayant apporté à la société lors de leur vie active et apportant encore maintenant une contribution sociale même si elles ne sont plus engagées dans un travail rémunéré. Le chargé de projet Samuel Labrecque a d'abord ciblé des aînés de différents milieux sociaux. Ainsi, nous avons un aîné d'origine vietnamienne, un aîné résidant sur le territoire de la MRC de Portneuf ayant travaillé dans l'administration publique, un aîné peintre professionnel, une aînée criminologue et axée sur l'intergénérationnel et enfin un couple d'aînés axés sur des valeurs humaines profondes et spirituelles. Le chargé de projet est allé filmer ces personnes dans leur milieu leur posant des questions sur leur passé et leur vie actuelle afin d'en retirer un message de vie.

Par la suite, il a filmé l'instigatrice du projet Mme Judith Gagnon afin d'ajouter une trame de fond à toutes ces séries.

L'AQDR Québec à l'intention de faire une conférence de presse sur ce thème **Les aînés force d'avenir** au mois de juin 2015. Les vidéos seront mises sur YouTube et envoyées à différents groupes sociaux. Nous avons l'intention dans une prochaine étape d'utiliser ce matériel pour aller dans des écoles et demander à des jeunes ce qu'ils pensent des aînés.

7.3.3 Projet intimidation et maltraitance

Depuis le début du projet *Coup de pouce aux aînés* en 2010, l'AQDR Québec a accompagné plusieurs personnes âgées victimes d'intimidation et de maltraitance. En 2011, l'AQDR Québec a travaillé en partenariat sur ce dossier avec Violence-Info qui vient en aide aux femmes victimes de violence. En 2013, l'AQDR Québec avec l'aide d'étudiants en droit et d'avocats du bureau d'avocats Côté, Desmeules a élaboré un **Guide d'information portant sur l'intimidation et la maltraitance**. Depuis ce temps, L'AQDR Québec a développé une approche particulière avec les âgées victimes d'intimidation et de maltraitance : accompagnement, suivi par un psychoéducateur, référence au CSSS etc.

Le protocole d'intervention vise à faire partie d'une trajectoire de services pour les intervenants qui ont à traiter avec cette clientèle.

Durant l'année 2015, nous avons pensé mettre de l'avant ce projet d'une façon particulière. Le stagiaire en psychoéducation 2015-2016 devrait travailler en priorité sur le dossier intimidation et maltraitance.

7.3.4 Projet Journées sur le droit des aînés

Afin de réaliser cet important projet, l'AQDR Québec, en mai 2015, engage deux étudiantes en droit de l'Université Laval pour organiser **des journées sur le droit des aînés en novembre 2015**. Elle rejoint aussi la Chaire de recherche en droit des aînés de la faculté de Droit de l'Université Laval afin de pouvoir bénéficier de son expertise.

Le but de ces journées est de permettre à des aînés d'avoir accès à de l'information juridique vulgarisée leur permettant de défendre leurs droits.

Au départ il est convenu qu'il y avait trois types de clientèles visées :

- Les aînés et leurs proches aidants qui vivent en CHSLD
- Les aînés autonomes qui vivent en résidence
- Les aînés à domicile

Ces différents groupes d'aînés n'ont pas besoin de la même information. Certains sujets sont plus adéquats que d'autres dépendamment de la situation de vie des personnes. Il va falloir sélectionner les sujets en fonction de cette réalité.

Afin d'avoir un éclairage large, un comité de projet de 10 personnes a été mis en place. Il est formé de :

- Me Louis-Michel Côté, avocat
- M. Éric Duguay, conseiller au Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Capitale-Nationale
- M. Réjean Goulet, représentant deux organismes le CSSS Québec-Nord et la Coopérative de services à domicile de Québec
- M. Réal Guérette du Regroupement des handicapées visuelles
- M. Robert Simard coordonnateur régionale Abus et Maltraitance aux aînés
- M. Robert Turgeon, DG du Manoir Sully et du réseau des bâtisseurs résidence pour aînés
- Mmes Sophie Dupont et Cassandra Iorio étudiantes en droit
- Mme Judith Gagnon, AQDR Québec

Un plan d'actions a été élaboré et il a été décidé qu'il y aurait 3 journées sur cette thématique. Les thèmes des deux premières journées seraient différents puisqu'il s'agit de personnes en CHSLD et résidences. Les autres thèmes rejoindraient davantage les aînés à domicile. L'objectif est de tenir ces journées au début novembre 2015.

Aînés en CHSLD et en résidence : Lieu : CHSLD St-Jean-Eudes et Manoir Sully

Aînés à domicile : l'endroit sera déterminé à la fin de mai.

Une reddition de comptes régulière sera faite à la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale afin de rendre compte de l'avancement des travaux.

7.3.5 Partenariats

L'année 2014-2015 a été riche en partenariats durables et porteurs d'avenir. Plusieurs partenariats se sont renforcés et ont donné lieu à des réalisations intéressantes.

Un premier grand partenariat a été celui du comité *Recours aînés*, mis en place par la Table de concertation de la Capitale-Nationale. Les membres de ce comité sont : l'AQDR Québec, le Centre de justice de proximité, le 211 et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Le but visé était de créer un outil vulgarisé

d'aide aux aînés et à leurs aidants. L'expertise de l'AQDR Québec a été mise à contribution.

Un second partenariat a été mis en place dans le but d'encadrer la réflexion de l'organisme sur son rôle d'accompagnement des aînés vulnérables. Les organismes qui ont été approchés sont notamment les Petits frères, Contacts Aînés, le Barreau du Québec, La Chambre des notaires, les Facultés de psychoéducation et de droit de l'Université Laval et la Chaire de recherche en Droit des aînés de l'université Laval.

Un troisième partenariat a été renouvelé soit celui avec la Faculté de droit de l'Université Laval relativement aux stages communautaires des étudiants en Droit dans les organismes communautaires.

Notre cinquième partenariat établi avec Violence Info concernant tous les cas d'abus et de maltraitance des aînés s'est malheureusement terminé en avril 2014 en raison d'un manque de fonds relié à ce programme.

Liste des autres partenaires :

Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg, Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), CSSS Québec-Nord et Vieille-Capitale, Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, Table Abus Négligence envers les personnes aînées de la vieille capitale, CSSS Québec-Nord, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Ville de Québec et L'APPUI Capitale-Nationale.

7.3.6 Gestion du bureau

Les bureaux de l'AQDR Québec sont situés au 3208, rue des Sumacs à Québec. Ils sont ouverts cinq jours par semaine, de 9 heures à 16 heures. Une secrétaire est à l'accueil et prend tous les appels téléphoniques. Les appels sont transférés aux services visés.

Le service *Coup de pouce aux aînés* est offert tous les jours de la semaine. Le vendredi de chaque semaine, il y a une clinique juridique gratuite pour les aînés qui veulent obtenir de l'information. Le lundi matin, il y a aussi des rencontres d'information avec un avocat. Tous les jours de la semaine, il y a de l'accueil psychosocial pour les aînés qui demandent de l'écoute et une intervention immédiate.

Depuis quatre ans, une équipe de dix jeunes contribue à la bonne marche et au fonctionnement de l'AQDR Québec. À titre d'exemple, notre expert en

informatique est un étudiant de vingt et un ans. L'AQDR Québec vise à améliorer les liens entre tous les groupes jeunes et aînés. La démarche est enclenchée, et à ce titre, l'AQDR Québec fait figure de leader dans ce domaine.

Les appels téléphoniques sont nombreux. Nous avons reçu ou effectué près de 6000 appels durant cette période. La majorité du temps, les téléphones proviennent des membres qui veulent renouveler leur carte de membre, ou adhérer à l'association. Plusieurs appels sont reliés au programme *Coup de pouce aux aînés*, soit 50 % d'entre eux.

7.4 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

7.5 Ratification du rapport d'activités

VIII. ORIENTATIONS 2015-2016

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues. La santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

8.2 La défense collective des droits des aînés

- Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement.
- Communication dans les médias sociaux et communautaires afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés.
- Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants.

8.2 La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants

- Développement du service *Coup de pouce aux aînés*, afin de répondre davantage aux besoins d'accompagnement des aînés et des aidants.
- Développement d'outils de communication visant à faire connaître leurs droits aux aînés et à leurs aidants.
- Dispensation de formations aux aînés et aux aidants sur les principaux droits et recours.
- Développement de partenariat avec d'autres organismes afin d'améliorer l'impact de nos interventions.
- Faire des cafés rencontres mensuels portant sur les droits des aînés et des aidants.
- Travailler à l'implantation de *Coup de pouce* dans toutes les régions du Québec, afin d'assurer un accompagnement de qualité aux aînés vulnérables.

8.3 L'intergénérationnel

- Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin.
- Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

8.4 L'isolement et la pauvreté des aînés

- Participer à la création d'un réseau d'organismes ayant pour but de vaincre l'isolement des personnes aînées
- Créer des espaces de rencontres et de partages pour favoriser les contacts de ces personnes et leur aider à développer des réseaux.

L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

Rapport rédigé par Judith Gagnon, en collaboration avec Lise Paquet

Mai 2015

ANNEXE I – Cliniques juridiques

CENTRE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX AÎNÉS VULNÉRABLES



CLINIQUES JURIDIQUES GRATUITES POUR LES AÎNÉS



Thèmes des consultations :

- ♦ Le testament;
- ♦ La succession;
- ♦ Le mandat en cas d'incapacité;
- ♦ Les contrats;
- ♦ Le bail;
- ♦ etc.



Les cliniques juridiques se poursuivent pour l'année 2014-2015 dans les bureaux de l'AQDR Québec.

**Quand? Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.**

Veillez téléphoner au 418 524-0437 pour fixer un rendez-vous ou pour obtenir un entretien téléphonique.

☞ Nos bureaux sont situés au :
3208, rue des Sumacs, Québec

Via la 73 Nord ou le boul. Henri-Bourassa Nord, 2 lumières au nord du boul. Jean-Talon, tout près de Place Liray (Super C).

Des étudiants en droit, supervisés par des avocats, répondront à vos questions sur appel, ou à nos bureaux sur rendez-vous.

Coup de pouce aux aînés de l'AQDR Québec, offre gratuitement aux aînés de la grande région de la Capitale-Nationale, des services personnalisés de défense des droits individuels et collectifs, d'accompagnement dans leurs démarches administratives et juridiques.

AQDR QUÉBEC

3208, rue des Sumacs

Québec QC G1G 1X4

Tél.: 418 524-0437 - Fax: 418 524-6662

Courriel : aqdrquebec@bellnet.ca Site internet : www.aqdr-quebec.org